

# "Je me sens humiliée" : pour ces femmes, le vote sur la PMA est arrivé trop tard

En attendant l'adoption de la loi bioéthique, de nombreuses femmes célibataires ou homosexuelles ont dû tenter une PMA à l'étranger ou mettre en pause leur projet de bébé. Témoignages.

Lorsqu'elle a appris qu'elle était enceinte, Emmanuelle a littéralement vomi de bonheur. "Je sortais du McDo", et le soulagement était tel que mon corps a tout lâché", raconte-t-elle en souriant, un an et demi après la naissance de son petit garçon. Aujourd'hui rapportée entre deux éclats de rire, cette anecdote représente pourtant la fin d'un parcours très douloureux pour cette infirmière de 33 ans et sa compagne. En couple depuis 2015, et mariées depuis 2017, elles auraient pu ne jamais devenir mères. "Jusqu'à maintenant, la loi ne nous autorisait pas à concevoir un enfant dans notre pays", résume Emmanuelle, mère. Pour porter son fils, la jeune femme n'a eu d'autres choix que se tourner [vers l'Espagne](#), où la procréation médicalement assistée (PMA) est ouverte aux couples de femmes depuis 2003. "C'était ça, ou tenter d'avoir un bébé de manière totalement clandestine, en demandant par exemple à un ami de donner son sperme bénévolement. Nous n'avions pas envie de ça", explique-t-elle.

Alors que le Parlement a finalement adopté le 29 juin dernier - et après d'interminables débats - [le projet de loi bioéthique](#), permettant notamment aux femmes célibataires et aux couples de femmes d'accéder enfin à la PMA en France, Emmanuelle fait part du sentiment paradoxal qui s'est emparé d'elle depuis quelques jours. "C'est un mélange de soulagement et de frustration", confie-t-elle. "Je suis sincèrement heureuse pour toutes celles qui n'auront pas à subir un parcours du combattant pour devenir mère. Mais pour beaucoup d'entre nous, il est trop tard".

Pour  
fonder  
leur  
famille,

**LIRE AUSSI >> [Le si long parcours de la PMA pour toutes, bientôt de retour au Sénat](#)**

des centaines de femmes célibataires ou homosexuelles ont en effet été obligées de compter sur l'hospitalité de pays européens aux règles plus souples, comme l'Espagne, la Belgique ou le Danemark - y laissant au passage une bonne partie de leurs économies. D'autres ont mis leur projet de grossesse sur pause, attendant patiemment de pouvoir être prises en charge en France. Certaines, enfin, ont tout simplement renoncé à leur désir d'enfant. "Toute une génération de femmes a été exclue du droit à la parentalité en France", résume Véronique Cerasoli, porte-parole de l'association SOS homophobie, chargée des questions relatives à la PMA. "Leur vie en tant que mère a dépendu pendant trop longtemps d'une décision politique. C'est insupportable, et cela a provoqué beaucoup de souffrance, et énormément de ressentiment", assure-t-elle.



### La Loupe, le podcast

Nouveau ! Ecoutez l'info de plus près  
Le matin, dès 6h



Je découvre gratuitement

## "Humiliée"

"La colère ne tarit pas. Je pense même que c'est un sentiment qui restera toute ma vie", confirme Emmanuelle. Pendant de longues minutes, l'infirmière cherche le mot qui définirait le mieux son expérience. "Humiliée", finit-elle par employer. "Je me suis sentie humiliée par toutes les procédures que j'ai dû suivre pour avoir le droit à une vie comme les autres". En trois ans, la Parisienne et sa compagne ont multiplié les démarches, les faux espoirs et les dépenses pour concevoir leur enfant en Espagne.

Sept inséminations artificielles au total, dont deux pour l'épouse d'Emmanuelle, au terme desquelles la grossesse n'a finalement pas abouti. Puis, enfin, la délivrance : leur première tentative de fécondation in vitro (FIV), il y a un peu plus de deux ans, fonctionne du premier coup. Mais à l'arrivée, la note est salée. "Comptez 1500 euros par insémination, 4500 euros pour la FIV, ainsi que les billets d'avion ou de train, l'hôtel, les jours de congé à prendre", liste Emmanuelle. En tout, le couple estime avoir dépensé plus de 20 000 euros pour cette grossesse. "Une somme que nous n'aurions jamais eue à avancer si nous avions eu la possibilité de faire ces démarches en France", regrette la mère de famille, qui s'estime par ailleurs chanceuse d'avoir pu compter sur une équipe de médecins français "bienveillants" et des employeurs compréhensifs. "Ce n'est pas le cas de toutes les femmes", tient-elle à souligner.

## "On a vu qu'ici, ça n'avancait pas"

"Au quotidien, certaines personnes nous regardent vraiment de travers", témoigne Nolwenn, maman d'un petit garçon d'un an et demi. Cette Parisienne l'avoue : dans l'idéal, elle et sa compagne auraient préféré attendre que l'élargissement à la PMA pour toutes soit adopté en

France, avant de concevoir leur bébé. Mais à 35 et 37 ans, les deux femmes ont été pressées par le temps. "On a vu qu'ici, ça n'avancait pas. Alors on a filé vers le Danemark", raconte Nolwenn.

Après un premier contact par Skype, les trentenaires s'envolent en février 2019 vers ce pays nordique, qui autorise la PMA aux couples de femmes depuis 2006. "On a eu un coup de bol extraordinaire, puisque je suis tombée enceinte du premier coup", témoigne la jeune femme. "Mais ça a été extrêmement frustrant de se dire que je n'avais pas le droit de concevoir mon enfant en France", précise-t-elle. "Savoir qu'un sujet aussi vital pour des milliers de gens dépendait d'une simple décision politique sans cesse retardée, c'était très difficile à encaisser".

"Psychologiquement, c'est dur de se dire que son projet de bébé n'est pas accueilli

**LIRE AUSSI >> [Pourquoi le Sénat dit "oui, mais" à la PMA pour toutes](#)**

dans son propre pays", abonde Isabelle Laurans, porte-parole de l'association de mères célibataires Mam'ensolo. Pour bénéficier d'une FIV, cette militante a été obligée de se rendre en Belgique, il y a six ans, et de déboursier 5000 euros. Surtout, elle a dû se battre contre le temps. "Quand on fait ce projet-là, c'est que l'on n'a pas forcément trouvé la bonne personne avant, qu'on a déjà attendu longtemps, malgré un désir d'enfant qui persiste", rappelle-t-elle. Mais dans le même temps, son horloge biologique continuait de tourner... Et la loi d'être débattue. "Dans cette situation, c'était une forme de violence d'attendre une loi qui mettait tant de temps à passer", conclut Isabelle. À 44 ans, et alors que le délai légal pour bénéficier d'une PMA est fixé à 43 ans, le constat est sans appel : si la quadragénaire avait attendu la France, sa fille n'aurait certainement jamais vu le jour.

## "Chaque mois qui passe est un mois de trop"

"Beaucoup ont compris que ça ne servait à rien d'attendre : elles ont tout fait pour que la maternité ne leur passe pas sous le nez", assure Céline Cester, présidente de l'association Les Enfants d'Arc-en-Ciel, qui accompagne les personnes LGBTQI+ dans leurs parcours parentaux. "On ne pouvait plus se permettre d'attendre", raconte ainsi Anne\*, qui tente depuis 2021 de concevoir un bébé dans une clinique spécialisée de Barcelone. Alors qu'elle fêtera bientôt ses 41 ans, cette auto-entrepreneuse d'origine australienne compte les mois. Très vite, les médecins espagnols lui ont diagnostiqué un taux d'AMH peu élevé, reflet d'une réserve ovarienne "pas très bonne", résume-t-elle. Sa première insémination, en février dernier, n'a pas fonctionné. Les deux FIV qui ont suivi, en mars et en mai, n'ont pas donné plus de résultats.

En parallèle, les dépenses ne cessent d'augmenter. "Nous avons déjà investi 15 000 euros dans cette démarche, soit toutes

**LIRE AUSSI >> [Gratuité du don de gamètes, le tabou français](#)**

nos économies", explique Anne. "Alors oui, ça aurait été bien plus sympa d'enchaîner les rendez-vous à dix minutes de chez nous plutôt qu'à 10 heures de route, et d'économiser pour nous acheter une jolie maison", déplore-t-elle. Mais qu'importe, le couple ne compte pas abandonner. En août, Anne tentera une nouvelle ponction, après avoir congelé ses ovocytes en Catalogne pour 800 euros. Car malgré l'adoption de la loi bioéthique, pas question de "tout recommencer" en France. "Il n'y a

pas assez de gamètes, pas assez de donneurs, rien n'a été planifié pour faire face à la demande qui risque d'arriver. Ça pourrait prendre des années, et chaque mois qui passe est un mois de trop", fait valoir la quadragénaire, qui craint, en France, d'être placée sur une liste d'attente "interminable".

## "Suspense sans fin"

Un risque confirmé par Céline Cester. Entre mardi 29 juin et jeudi 1er juillet, elle assure avoir reçu les appels d'une vingtaine de femmes, curieuses de savoir quand elles pourraient commencer leur parcours de PMA. "Le problème, c'est que nous n'avons pas vraiment la réponse à cette question", indique la porte-parole des Enfants d'Arc-en-ciel. Samedi, la députée LREM de l'Hérault et rapporteure de la loi bioéthique Coralie Dubost a assuré sur [franceinfo](#) que les premières PMA auraient lieu "dès la rentrée", avant de nuancer. "Il faut attendre de voir si l'opposition, et je crains que cela arrive, saisisse le Conseil Constitutionnel, ce qui fera perdre un tout petit peu plus de temps".

"Il faudra ensuite que les décrets soient mis en application, que les centres se mettent en route, que les listes d'attente soient fixées, que les donneurs soient au rendez-vous...", note Céline Cester. Alors que l'attente pour bénéficier d'un don de gamètes est actuellement fixée entre 6 et 18 mois, la militante craint un allongement de ces délais. "Dans l'intervalle, beaucoup de femmes seront encore lésées. C'est un suspense sans fin, malheureusement synonyme de supplice pour certaines femmes".

*\*Le prénom a été modifié pour respecter l'anonymat de la personne concernée.*